PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES

Unité Politiques et Stratégies

Guinée-Bissau

Note Sur la Situation Socio-Economique de la Guinée-Bissau

Février 2006

Table des matiéres

Présentation géographique	2
Contexte politique	2
Situation économique en 2004 et 2005 et perspectives pour 2006	2
La situation sociale de la Guinée-Bissau	3
Les stratégies en cours en vue d'améliorer la situation	4

GUINÉE-BISSAU

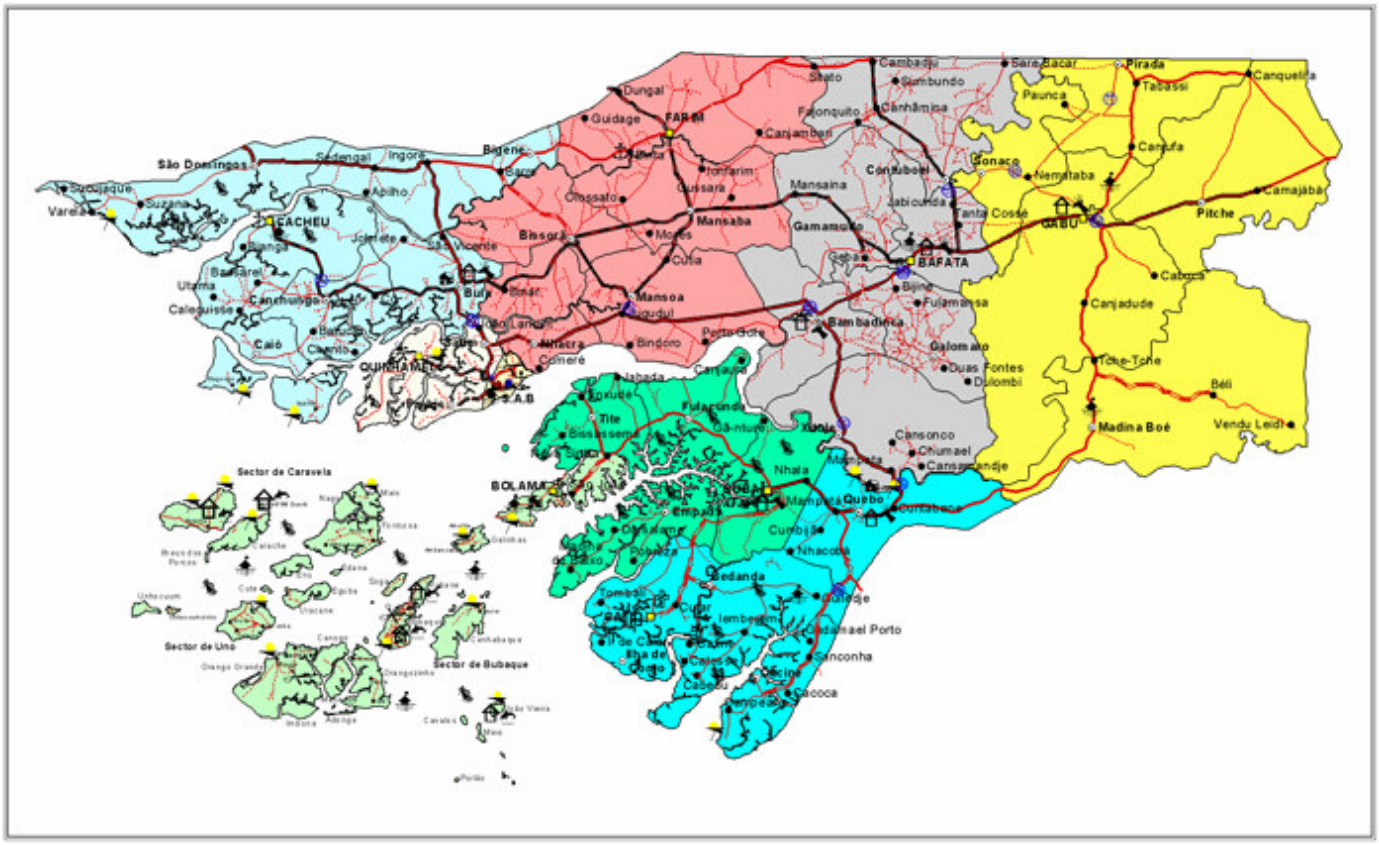

"Incluya aquí una frase o una cita del artículo para captar la atención del lector".

La République de Guinée-Bissau couvre une superficie de 36.125 Km^2 et est peuplée d'environ 1,33 millions d'habitants. Située sur la côte occidentale de l'Afrique, elle est limitée au Nord par le Sénégal, à l'Est et au Sud-Est par la Guinée Conakry et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. Administrativement le pays est divisé en huit (8) régions plus le secteur autonome de Bissau : Oio, Biombo et Cacheu au Nord, Gabu et Bafata à l'Est, Tombali et Quinara au Sud et l'archipel Bolama-Bijagos composé d'environ 90 îles et îlots au Sud Ouest.

Superficie : 36.125 km^2
Population : 1,33 millions d'Habitants(est. 2005)
Densité : 36,7 habitants au km^2
Capitale : Bissau
Année de l'indépendance : 1973
Situation géographique : Pays de l'Afrique de l'Ouest limité au Nord par le Sénégal, à l'Est et au Sud par la Guinée Conakry et l'Océan Atlantique

IDH : 0,348, 172ème rang sur 177 pays en 2003 (RMDH-PNUD, 2005)
Espérance de vie à la naissance : 45,4 ans

Monnaie : F CFA
1 Euro = 655,957 F CFA

Répartition du PIB par secteur d'activités en 2004 (Source : WDI, 2004)
Agriculture : 59,6%
Industrie : 12%
Services : 28,4%
Revenu National par habitant : 140 dollars en 2003 et 150 dollars en 2002 (WDI, 2004)
Aide par habitant : 41,1 dollars courants en 2002

Principal produit d'exportation du pays : noix de cajou
- 89% des exportations en 2002
- 93% des exportations en 2003

Le conflit politico-militaire de 1998-99 a plongé la Guinée-Bissau dans une situation d'instabilité politique dont la sortie demeure fragile. Le processus électoral législatif de novembre 1999 et présidentiel de janvier-février 2000, remporté respectivement par le Parti de la Rénovation Sociale et son président Koumba Yala, présageait le retour à l'ordre constitutionnel et au respect de l'Etat de droit. Mais, dès 2002, s'installa une nouvelle période d'instabilité politique de l'exécutif, résultant de la scission au sein de la coalition gouvernementale qui a conduit à la dissolution de l'Assemblée Nationale et la formation d'un gouvernement d'initiative présidentielle. La recrudescence de l'autoritarisme du pouvoir politique, traduite notamment par les démissions et l'emprisonnement de quatre magistrats du Suprême Tribunal de Justice et par des violations répétées des droits de l'homme et de la liberté d'expression. C'est dans ce contexte que le 14 septembre 2003 un groupe de militaires, autoproclamés comité militaire pour la restitution de l'ordre constitutionnel et démocratique, destitua le Président Koumba Yala et les organes souverains en fonction. Après plusieurs discussions, Monsieur Henrique Perreira Rosa fut choisi comme Président de la République et Monsieur Artur Sanha comme Premier Ministre. Le nouveau Président de la République et le gouvernement étaient chargés, avec le Conseil National Transition et le Comité Militaire, d'organiser des nouvelles élections législatives et présidentielles.

L'organisation des élections législatives en mars 2004 remportées par le Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée et du Cap-vert (PAIGC) et la nomination de son président, Monsieur Carlos Gomes Junior, au poste de Premier Ministre, créa à nouveau l'espoir d'une normalisation de la situation politique en Guinée-Bissau. L'assassinat le 6 octobre 2004 du chef d'Etat Major, le général Vérissimo Seabra, replongea le pays dans un climat d'instabilité et de confusion. La pression des forces armées sur le gouvernement va se traduire par la signature d'un mémorandum d'entente, prévoyant entre autres, l'amnistie de tous les crimes et assassinats politiques commis par des éléments des forces armées dans le passé. Le Général Tagme Na Waie, nommé Chef d'Etat Majeur à cette occasion, prit comme première initiative la réintégration dans les forces armées de tous les militaires écartés après la guerre civile de 1998-99.

Malgré cette situation, la préparation pour l'organisation des élections présidentielles s'est poursuivie. Le premier tour a eu lieu le 29 juin 2005 et a porté au second tour Monsieur Malam Bacai Sanha et Monsieur João Bernardo (Nino) Vieira. Le deuxième tour des élections présidentielles organisé le 24 juillet a donné pour vainqueur le candidat João Bernardo Vieira. Toutefois, l'investiture de ce dernier n'est intervenue que le premier octobre 2005 en raison des réclamations sur les résultats faites par le candidat du PIAGC, Monsieur Malam Bacai Sanha, auprès de la Commission Nationale des Elections, puis au Suprême Tribunal de Justice (Cour Suprême). Alors que les élections présidentielles étaient censées marquer la fin de la période de transition et le retour à un climat de paix et de stabilité politique, la difficile cohabitation entre le Président de la République et le chef de l'exécutif s'est soldée par le limogeage de ce dernier par le Président de la République, la nomination de Monsieur Aristides Gomes au poste de Premier Ministre et la formation d'un nouveau gouvernement qui a pris fonction le 7 novembre 2005. L'évolution politique reste pour le moment tributaire de l'approbation du programme du gouvernement par l'Assemblée Nationale Populaire au début de l'année 2006.

"Incluya aquí una frase o una cita del artículo para captar la atención del lector".

Lente évolution de la situation économique

L'évolution de la situation économique de la Guinée-Bissau a été lente entre 2000 et 2004, avec un taux de croissance du produit intérieur brut réel (PIB) de 0,9% en moyenne par an. En considérant les données année par année on constate cependant que comparativement à 2002 et 2003, l'évolution économique du pays en 2004 s'est nettement améliorée. En effet, comme le montre le *graphique 1* ci-dessous, le PIB après avoir connu un taux de croissance négatif de -7,1% et de 0,6% respectivement en 2002 et 2003, est passé à 4,3% en 2004. Le taux de croissance en 2005 est estimé à 2,3% tandis que les projections pour 2006 affichent un taux de croissance de 4,3%[1].

Cependant, sur le plan humain, le niveau de vie des populations a connu une régression notable sur la période 2000-04, puisque le PIB réel par habitant a diminué d'environ -1,5% en moyenne par an. En 2005, un taux de croissance négatif du PIB réel par habitant de -0,2% a été estimé.

S'agissant de l'inflation, une nette amélioration a été constatée ces dernières années, surtout depuis 2000. En effet, l'inflation a connu une baisse continue de 2000 jusqu'en 2003, avec un taux qui est passé de 8,6% en 2000 à 3,3% en 2001 et 2002, puis à -3,5% en 2003. En 2004 le taux d'inflation a été de 0,9% et l'estimation pour 2005 affichait un taux d'inflation de 3,6% contre 3% initialement prévu[2] *(cf. graphique 2).*

Le faible niveau des prix de ces dernières années, et notamment la déflation constatée en 2003, pourrait résulter plutôt du non-paiement des salaires des fonctionnaires, de la réduction de la demande intérieure consécutive à la morosité de l'activité économique et du faible recours au financement monétaire du déficit public que d'un ensemble de mesures prises en vue de la maîtrise de l'inflation.

La stabilité du niveau général des prix pourra cependant être menacée par la hausse persistante des prix du pétrole au niveau international, cela en dépit de l'appréciation du franc CFA face au dollar via l'euro. En effet, le cours moyen du dollar par rapport au franc CFA est passé de 697,8 à 580 et à 527,6 respectivement en 2002, 2003 et en 2004. Le graphique 3 , montre une hausse des prix du pétrole qui est intervenue à partir du 15 septembre 2004, le prix du litre du gasoil passant de 326 francs CFA à 350 francs CFA et celui de l'essence de 571 francs CFA à 611 francs CFA. Le 4 décembre 2004, les prix des carburants ont été augmenté à nouveau, soit une hausse de 15,7% pour le gasoil (405 francs CFA) et 2,3% pour l'essence (625 francs CFA). Une nouvelle hausse des prix des carburants de 20% (gasoil) et de 17,8% (essence) est intervenue le 19 septembre 2005.

Graphique 1: Evolution du PIB réel

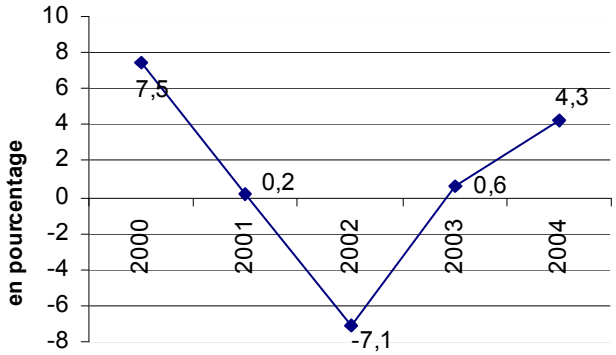

Graphique 2 : Evolution du taux d'inflation annuel

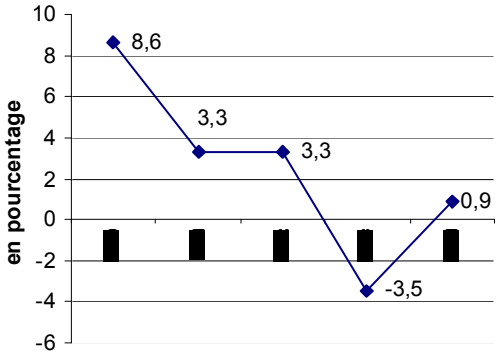

Source :UEMOA, Rapport de Convergence, avril 2005

[1]Estimations faites par l'Institut National de la Statistiques et du Recensement (INEC), février 2006.

[2] Dans le cadre des critères de convergence du Pacte de Stabilité et de Croissance des pays membres de la BCEAO, l'inflation doit être maintenue à 3% par an. Les autres critères de convergence sont : un solde budgétaire de base supérieur ou égal à 0% du PIB nominal, la non accumulation d'arriérés de paiement intérieures et extérieurs par l'Etat, un encours de la dette publique n'excédant pas 70% du PIB nominal, une masse salariale n'excédant pas 35% des recettes fiscales, des investissements publics financés sur ressources internes atteignant au moins 20% des recettes fiscales, un déficit extérieur courant hors dons inférieur ou égal à 5% du PIB nominal et des recettes fiscales supérieures ou égales à 17 du PIB nominal.

Graphique 3 : Evolution du prix des carburants de janvier 2002 à novembre

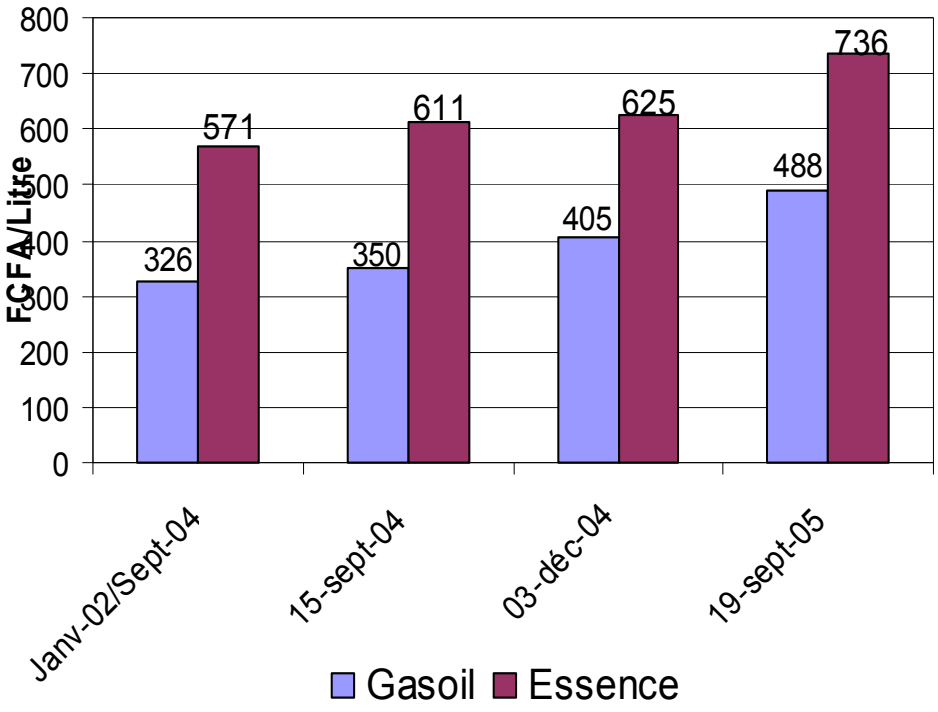

Source : Prix prélevés auprès des distributeurs

"Incluya aquí una frase o una cita del artículo para captar la atención del lector".

La prédominance du secteur agricole dans l'économie

L'économie bissau-guinéenne est peu diversifiée et repose essentiellement sur le secteur primaire. Le secteur agricole dont les principales productions sont le riz et la noix de cajou a en effet contribué en 2004 pour plus de 58% à la formation du PIB, occupé, selon les saisons, entre 75% et 80% de la population active et contribué pour plus de 90% aux exportations. Le secteur primaire, à travers les recettes tirées de l'exportation de la noix de cajou (qui constitue le principal produit d'exportation du pays) et des droits et licences de pêche, assure également une part substantielle des revenus de l'Etat, qui oscille, depuis 2000, entre 50% et 62%. En 2005, la Guinée-Bissau a exporté 96900 tonnes de noix de cajou au prix moyen de 663 USD la tonne, contre 93210 tonnes exportées en 2004 au prix moyen de 650 dollars la tonne[3]. La filière de la noix de cajou qui peut être un véritable moteur de l'économie nationale demeure cependant sous-exploitée en raison notamment des problèmes de transport, de conservation et de transformation.

La dépendance du pays vis-à-vis d'un seul produit d'exportation accentue la vulnérabilité de l'économie caractérisée par ailleurs par une faible contribution des secteurs industriel et des services à la formation du PIB. La part du secteur de l'industrie (qui comprend essentiellement l'eau et l'électricité) et celle des services (commerce, restauration et hôtellerie pour l'essentiel), est restée relativement stable ces dernières années. En effet, la contribution de chacun de ces secteurs dans le PIB est passée de 11,6% en 2003 à 11,7% en 2004 pour l'industrie et de 27,1% en 2003 à 28,4% en 2004 pour les services. Les secteurs de l'industrie et des services contribuent également faiblement à l'emploi de la population active en n'occupant respectivement que 4,8% et 16% en 2002 de la population active.

La diversification des exportations et le développement des secteurs secondaire et tertiaire s'avèrent difficiles en raison de tout un ensemble de facteurs qui sont liés notamment à l'insuffisance des infrastructures d'appui à la production (électricité, télécommunications, eau, transport, réseau routier et fluvial), à un environnement des affaires peu favorable à l'initiative privée (tant du point administratif qu'institutionnel et politique), à un faible développement du système bancaire et financier, à des problèmes structurels d'organisation des circuits de production, de commercialisation, et de distribution, à une faible utilisation des technologies et des facteurs de production plus productifs, etc.

[3] Direction Générale du Commerce, des Prix et de la Concurrence, Carte de contrôle de l'exécution des exportations/campagne de cajou, août 2005.

[4] Les difficultés à augmenter les recettes fiscales sont liées entre autres à la faible capacité technique et fonctionnelle des administrations chargées de collecter les taxes et les impôts à recouvrer les recettes et à la faiblesse de la pression fiscale qui est en moyenne de 8% contre 15% au niveau de l'UEMOA.

Les investissements et leur financement

Les investissements en Guinée-Bissau sont très faibles, surtout depuis la guerre civile de 1998-99. En effet, depuis 1998, la part de l'investissement domestique dans le PIB a atteint au maximum 15% en 2001 (21 milliards de francs CFA). En 2002, en raison notamment de la forte chute de l'activité économique, l'investissement domestique a connu une diminution importante avec un taux de 8,9% (12,7 milliards de francs CFA). Le taux d'investissement est ensuite remonté à 11,1% en 2003 (15,4 milliards de francs CFA) puis à 13% en 2004 (18,5 milliards de francs CFA) selon les estimations du FMI. Cette tendance à la hausse ne devrait pas se confirmer en 2005 en dépit des prévisions d'un taux d'investissement de l'ordre de 21%.

Les investissements en Guinée-Bissau sont par ailleurs essentiellement publics, les investissements privés souffrant de la faiblesse du secteur privé. En 2001, 2002 et 2003, la part des investissements publics dans les investissements totaux a été de 95%, 97,8% et 99,1% respectivement, contre 5%, 2,2% et 0,9% pour les investissement privés.

D'après les estimations pour 2004, les investissements privés auraient connu un redressement substantiel puisqu'ils ont représenté jusqu'à 16% des investissements totaux tandis que pour 2005 les projections prévoyaient un taux d'investissement privé de l'ordre de 13% des investissements totaux.

Les investissements en Guinée-Bissau, outre le fait d'être faibles et essentiellement publics, sont insuffisamment financés par des ressources internes, le taux de l'épargne domestique sur la période 2000-04 étant négatif (-0,11%). Ainsi, la part des investissements publics financée sur ressources internes qui n'était que de 12,5% en 2001 est tombée à 5,6% et 3,2% en 2002 et 2003 respectivement. Dans ces conditions, ce sont les ressources extérieures, notamment l'aide publique au développement (APD), qui ont permis de suppléer à l'insuffisance des sources de financement interne. En effet, l'APD en provenance de l'ensemble des donateurs qui a représenté 29% du PIB en 2002, a atteint 62% du PIB en 2003. En volume, l'APD a représenté en 2002 40 dollars (constants de 2000) par habitant et jusqu'à 82 dollars par habitant en 2003. Quant aux investissements directs étrangers (IDE), leur contribution est très faible, puisqu'ils n'ont représenté que 1,3% et 1,6% du PIB en 2002 et 2003 respectivement.

Tableau 1 : Les investissements en Guinée-Bissau

	2001	2002	2003	2004
Investissements (en % du PIB)	14,4	8,9	11,1	13
Inv. Public (en % des inv. totaux)	95	97,8	99,1	84
Inv. privé (en % des inv. totaux)	5	2,2	0,9	16
Part des inv. Publics fin. sur ressources internes (en %)	12,5	5,6	3,2	15,4

Source: IMF, Staff-monitored program, juin 2005; IMF, selected issues and statistical appendix, mars 2005 et autres estimations du FMI

La difficile maîtrise des finances publiques

Malgré les efforts du gouvernement en matière de recouvrement des recettes et de maîtrise des dépenses, des difficultés persistent dans la gestion des finances publiques.

Du côté des recettes, celles-ci ont progressé en 2004 de 51% par rapport à 2003 (de 16,8 milliards de francs CFA à 25,4 milliards), essentiellement sous l'effet de la hausse des recettes non fiscales (en relation avec les mesures mises en œuvre en matière de recouvrement des droits de pêche) qui ont contribué pour plus de 55% aux recettes de l'Etat. En revanche, les recettes fiscales ont reculé de -11%, s'établissant à 11,3 milliards de francs CFA contre 12,7 milliards collectés en 2003. La persistance des difficultés inhérentes à la relance de l'économie et des régies financières a été à l'origine d'un taux d'exécution des recettes d'à peine 89,1% par rapport à la prévision initiale. Comparativement à 2004, les recettes totales n'ont donc progressé en 2005 que de +2,7% au lieu de +14% initialement prévu, avec des recettes fiscales qui sont passées de 11,3 milliards de francs CFA à 15,8 milliards respectivement et des recettes non fiscales qui ont régressé de 14,2 milliards de francs CFA à 8,8 milliards respectivement.

S'agissant des dépenses, l'accroissement en 2004 a été de 1,2% pour une valeur de 49,9 milliards de francs CFA (33% du PIB) contre 49,3 milliards de francs CFA en 2003 (35,5% du PIB). La progression des dépenses a surtout résulté de la hausse conjuguée de la masse salariale[5] et des dépenses d'investissements financés sur ressources internes. En effet, le poids de la masse salariale sur les recettes fiscales est passé de 85,8% en 2003 à 133% en 2004 tandis que les

4 Les difficultés à augmenter les recettes fiscales sont liées entre autres à la faible capacité technique et fonctionnelle des administrations chargées de collecter les taxes et les impôts à recouvrer les recettes et à la faiblesse de la pression fiscale qui est en moyenne de 8% contre 15% au niveau de l'UEMOA.

5 L'harmonisation des salaires intervenue en 2004 a consisté à rééquilibrer les écarts initiaux de salaires entre les bas salaires et les hauts salaires. Ce rééquilibrage a permis une valorisation de la rémunération mensuelle moyenne par agent qui est passé de 26.864 francs CFA à 60.711 francs CFA.

investissements financés sur ressources internes ont progressé de 0,3 milliards de francs CFA en 2003 à 1,6 milliards en 2004. En 2005, les dépenses totales devraient progresser de 32% par rapport à 2004, soit 66,1 milliards de francs CFA. Mais, compte tenu de la difficile situation budgétaire, le budget de l'Etat a été ajusté au moment de la mission du FMI en juin-juillet 2005 pour s'établir à 45,8 milliards de francs CFA. Dans le cadre de ce nouveau budget de l'Etat, ce sont les dépenses de capital, notamment les investissements prévus dans le programme d'investissements publics (PIP) essentiellement financé sur ressources externes, qui ont été pénalisées. En effet, des 25 milliards de francs CFA prévus pour les investissements dans le cadre du PIP, seuls 1,6 milliards ont été reprogrammés.

En revanche, le poids de la masse salariale a été revu à la hausse passant ainsi de 18,1 milliards de francs à 22,9 milliards dans le cadre de la nouvelle programmation, ce qui a représenté 144,9% des recettes fiscales pour l'année 2005. La révision du Budget de l'Etat de 2005 au titre des dépenses à engager autorise à se poser des questions sur la capacité du gouvernement à exécuter les dépenses prévues pour 2006, chiffrées à environ 80 milliards de francs CFA.

Malgré la réduction provisoirement du déficit global hors dons en 2004 (-16,5% du PIB) comparativement à 2003 (-23,4% du PIB), la situation budgétaire reste difficile puisque les recettes pour l'année 2005 n'ont couvert les dépenses qu'à hauteur de 57,2%, laissant ainsi un gap budgétaire considérable. C'est en vue de rechercher des moyens pour couvrir le gap budgétaire que le gouvernement a organisé en février 2005 à Lisbonne une mini conférence avec ses partenaires au développement et obtenu le prolongement jusqu'à décembre 2005 du Fonds de Gestion Economique d'Urgence (FGEU). En effet, tel que prescrit par le Groupe Consultatif ad hoc de l'ECOSOC sur la Guinée-Bissau et le Groupe de Travail du Conseil de Sécurité sur la prévention et la résolution des conflits en Afrique, le FGEU devrait couvrir la période janvier-décembre 2004. En tant que cadre de mobilisation de ressources pour les besoins urgents nécessaires au fonctionnement minimum de l'Etat et la consolidation de la transition de la paix, le FGEU a permis de mobiliser plus de 7,2 millions de dollars US, utilisés pour assurer le paiement des salaires des fonctionnaires civils de l'Etat en 2004 et en 2005 en fonction des recettes et ressources du gouvernement, d'acheter 1.275. 000 livres pour les élèves et les enseignants du primaire, de fournir un appui technique pour l'élaboration des budgets 2005 et 2006 et d'aider les autorités sanitaires dans la lute contre l'épidémie du choléra.

Tableau 2 : Situation des finances publiques (en Milliards de F CFA)

	2003	2004	2005*
- Recettes totales hors dons	16,8	25,4	26,2
dont recettes fiscales	12,7	11,3	15,8
dont recettes non fiscales	4,1	14,2	8,8
- Dépenses totales et prêts nets	49,3	49,9	45,8
dépenses courantes	22,5	31,6	36,8
dont masse salariale	10,9	15	22,9
dépenses en capital	0,3	1,6	1,6
- Solde global hors dons (en % PIB))	- 23,4	- 16,5	- 12,5

*Source : Rapport du Comité de Convergence de la BCEAO, avril 2005, * Ministère des Finances, janvier 2006*

Les déséquilibres extérieurs et de la balance des paiements

L'analyse des comptes extérieurs montre que les exportations ne couvrent plus les importations depuis 2002, avec en 2002, 2003 et 2004 des taux de couverture des exportations par les importations respectifs de 93,1%, 99,8% et 94,1% *(cf. tableau 3 ci-dessous)*. La balance des services ainsi que le solde extérieur courant hors dons sont restés déficitaires pour la période considérée et les perspectives pour 2005 n'indiquent pas un renversement de cette situation. Ainsi, le déficit de la balance courante hors dons a représenté jusqu'à 17,7% du PIB et celui de la balance des services 17,4%.

Tableau 3 : Commerce extérieur et balance des paiements

	2000	2001	2002	2003	2004
Taux de couverture (en %)	126,6	101,8	93,1	99,8	94,1
Bal. des services (en % du PIB)	-15,8	-17,4	-14,6	-14,3	-16,9
Bal. courante hors dons (en % du PIB)	-9,4	-17,7	-14,3	-10,2	-15
Bal. Globale (en milliards de FCFA)	5,4	0,9	15,2	33,8	4,5

Source : Commission de l'UEMOA, Comité de convergence et BCEAO, Avril 2005

La balance globale est restée positive en raison notamment des accords d'allègement de la dette extérieure conclus en 2001 avec les pays membres du Club de Paris et qui avaient permis une annulation de 60 millions de dollars de la dette sur un montant de 141 millions traité. Ainsi, en 2004, la balance globale affichait un solde positif de 4,5 milliards de francs CFA contre 33,8 milliards en 2003 et 15,2 milliards en 2002.

La lourdeur de la dette publique

Avec un encours de la dette publique totale en 2004 de 540,1 milliards de francs CFA (364,9% du PIB) contre 590,3 milliards en 2003 (425,6% du PIB), l'endettement public continue de peser lourdement sur les maigres ressources de la Guinée-Bissau. L'endettement public se caractérise également par l'importance des arriérés accumulés depuis plusieurs années et qui représentaient en 2002, 2003 et 2004 respectivement 21%, 19,2% et 19% de la dette totale. En 2005, l'encours de la dette publique devrait atteindre 551 milliards de francs CFA, soit 351% du PIB. L'analyse de la structure de la dette publique en Guinée-Bissau en 2005 révèle que la dette extérieure représentait 92% de la dette totale contre 8% pour le dette interne intérieure.

L'encours de la dette extérieure en 2004 était de 499,1 milliards de francs CFA (337% du PIB) et le service de la dette représentait 103% des recettes budgétaires et 44% des exportations totales. La répartition du stock de la dette extérieure par créancier montre que celle-ci est pour l'essentiel détenue par des créanciers bilatéraux. En 2003, 51,8% de la dette extérieure était détenue par des créanciers bilatéraux contre 48,2% pour les créanciers multilatéraux. La situation sans arriérés indique cependant la part significative des multilatéraux, dont le poids dans l'encours de la dette extérieure totale était de 52,8% en 2003. S'agissant de la dette bilatérale proprement dite, environ un tiers de celle-ci était détenue par des créanciers autres que les membres du Club de Paris en 2003. La dette bilatérale due aux créanciers non membres du Club de Paris a bénéficié des annulations accordées par Cuba et la République Populaire de Chine. Les négociations visant à obtenir un allègement de la dette bilatérale de la part des autres créanciers, en particulier les trois fonds arabes, n'ont pas encore été couronnés de succès.

Les problèmes de gouvernance économique et plus concrètement le non-respect des règles de gestion publique de base n'ont pas encore permis à la Guinée-Bissau de remplir les conditions nécessaires pour atteindre le point d'achèvement de l'initiative en faveur des « Pays Pauvres Très Endettés » et de bénéficier d'un allègement substantiel de sa dette extérieure. C'est l'atteinte du point d'achèvement qui permettra aussi à la Guinée-Bissau, en tant que pays pauvre très endette, de bénéficier de l'annulation de sa dette multilatérale auprès de la BAD, de la Banque Mondiale et du FMI comme décidée par le Groupe des Huit d'une part et les assemblées annuelles du FMI et de la Banque Mondiale de septembre 2005 et de l'autre.

Graphique 4 : Structure de la dette extérieure en 2003

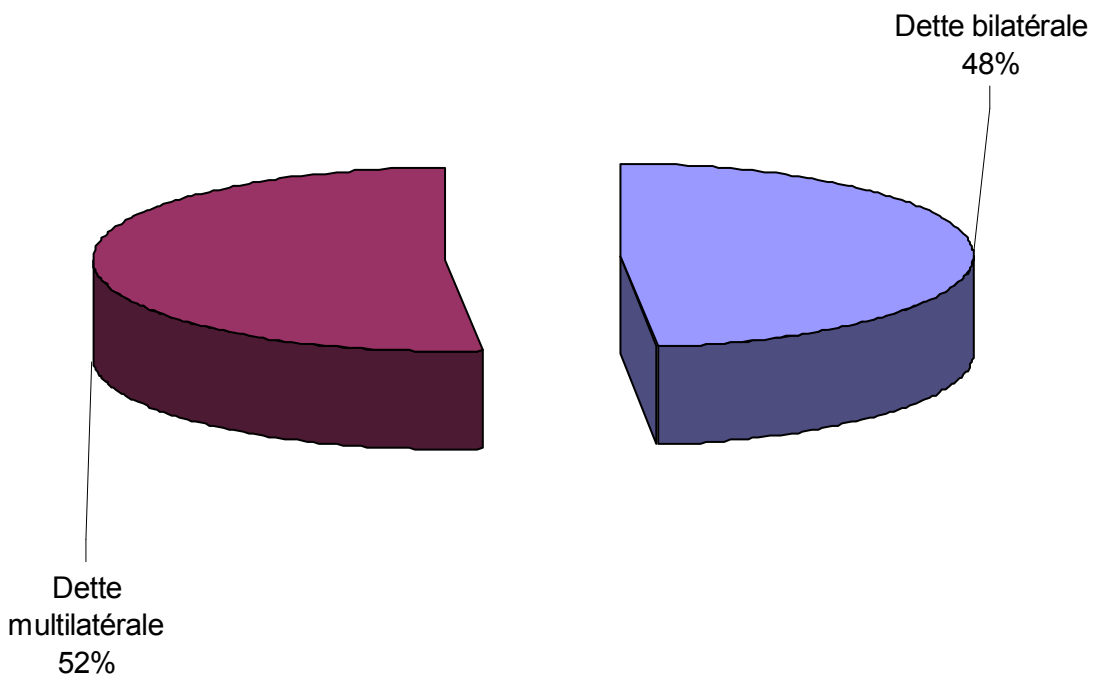

Source : Rapport de convergence UEMOA, avril 2005

La Guinée-Bissau est l'un des pays qui connaît un développement humain des plus faibles au monde avec un indicateur du développement humain (IDH) de 0,348 en 2003, classant ainsi le pays à la 172ème position sur un total de 177 pays (PNUD, Rapport Mondial sur le Développement Humain, 2005). En Guinée-Bissau, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) risquent également de ne pas être réalisés à l'horizon 2015. Outre une pauvreté absolue qui ne cesse d'augmenter et une situation sanitaire de la population qui ne fait que se détériorer avec notamment une aggravation de la pandémie du VIH/SIDA, de la tuberculose et du paludisme, les progrès en termes d'éducation universelle, d'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes sont très lents. Le corollaire de cette situation est une espérance de vie d'à peine 45,4 ans. Cette situation sociale préoccupante a également été mise en exergue dans le premier rapport sur les OMD en Guinée-Bissau produit en 2004.

La pauvreté humaine en Guinée-Bissau

Le niveau de vie des bissau-guinéens a beaucoup baissé depuis 1997, année où le PIB par habitant a été le plus élevé, soit 205 dollars (Banque Mondiale, World Development Indicators, 2005). En effet, en 2003 chaque bissau-guinéen ne disposait plus que de 135 dollars pour survivre.

L'Enquête Légère pour l'Evaluation de la Pauvreté (ILAP) faite en 2002 montre par ailleurs que la pauvreté absolue touche deux bissau-guinéens sur trois et la pauvreté extrême un sur cinq. Le Secteur Autonome de Bissau avec une prévalence de 51,6% en termes de pauvreté absolue serait la région la moins pauvre du pays tandis que Oio avec une prévalence de 79,6% serait la région la plus pauvre. En termes de pauvreté extrême Bissau présentait en 2002 un taux de pauvreté de 9,3% contre 24,8% pour l'ensemble des autres régions du pays. La profondeur de la pauvreté se révèle également plus marquée à l'intérieur du pays qu'à Bissau, avec un déficit de ressource à combler estimé sur la base de 2 dollars par jour de 40,4% et 33,1% respectivement pour les autres régions et pour Bissau. La profondeur de la pauvreté au seuil de 1 dollar par jour était de 19,8% pour Bissau et de 26,4% pour les autres régions.

La pauvreté en Guinée-Bissau, d'après l'évaluation faite en 2005 sur la base des données de l'ILAP de 2002, se révèle plus marquée chez les personnes âgées de 45 ans et plus et surtout celles âgées de plus de 65 ans qui ont de lourdes responsabilités familiales[6]. Les personnes

6Cf. World Bank, Guinea-Bissau: Integrated Poverty and Social Assessment. Transition from Post Conflict to Long Term Development: Policy Consideration for Reducing Poverty. December, 2005.

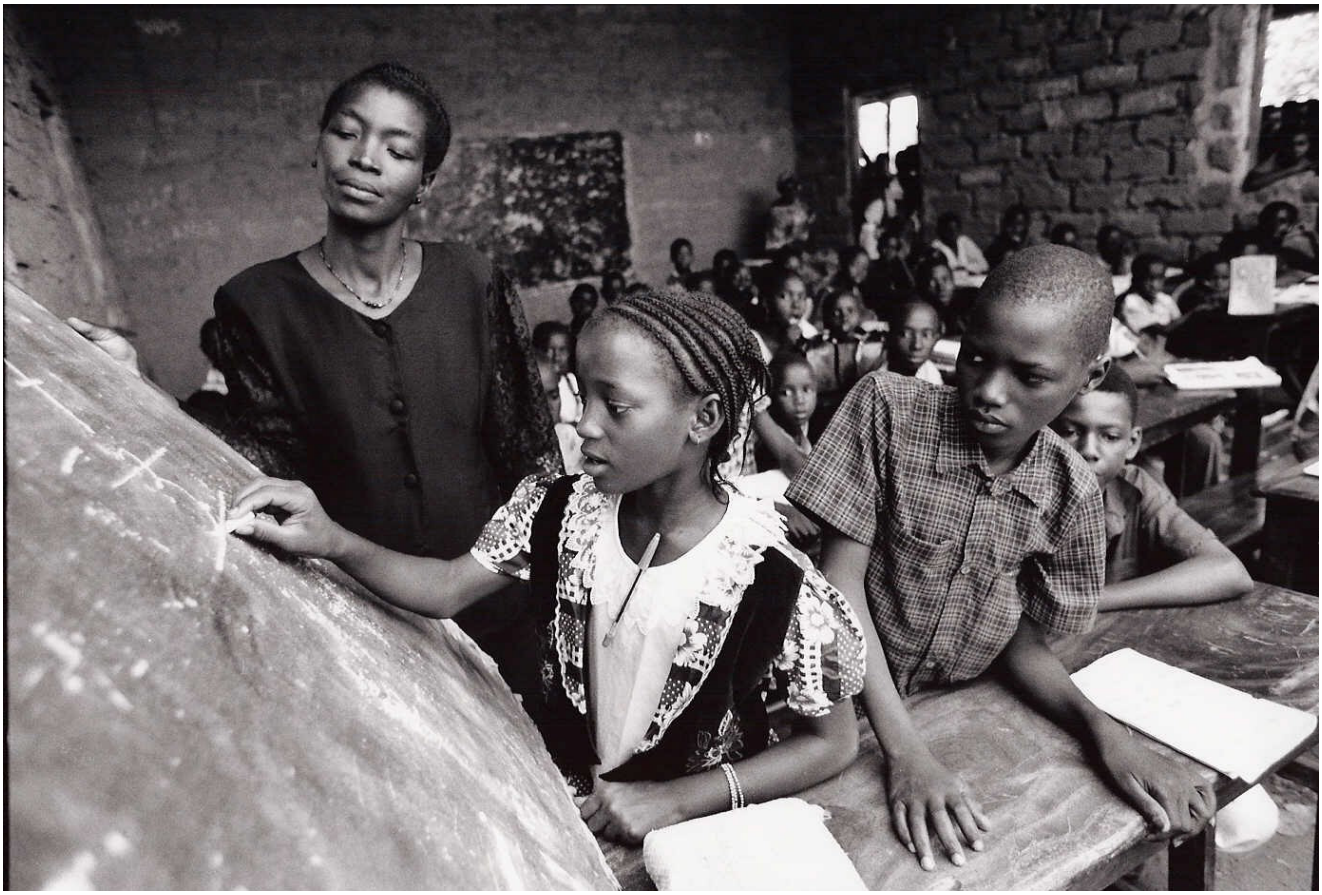

âgées de 31 à 45 ans sont permis les moins pauvres. Les femmes dans l'ensemble apparaîtraient moins pauvres que les hommes avec une incidence respective de 65,6% contre 65,9% pour la ligne de deux dollars par jour et 21,1% contre 22% pour la ligne de 1 dollar par jour. Mais jusqu'à 31 ans et au delà de 65 ans, les femmes auraient une incidence de la pauvreté plus forte que celle des hommes. Les femmes s'en tireraient mieux dans l'ensemble grâce aux activités qu'elles développent dans le secteur informel.

Les personnes employées dans l'agriculture sont plus pauvres que les autres. La pauvreté augmente en fonction du lieu de résidence et de la taille du ménage mais diminue avec le niveau de scolarisation du chef de ménage. Les personne ayant une éducation secondaire et surtout supérieure seraient moins exposées à la pauvreté.

L'éducation pour tous

Dans le domaine de l'éducation de base la Guinée-Bissau est confrontée à des problèmes multiples qui sont liés entre autre à la faible scolarisation des enfants et à un taux d'analphabétisme des adultes très élevé.

S'agissant du taux net de scolarisation, malgré la progression constatée en 2003-04 comparativement à 2000/01, la part des enfants en âge d'être scolarisés dans l'enseignement primaire de base sur le total des enfants effectivement scolarisés reste faible. Ainsi, le taux net de scolarisation est passé de 41% en 2000/01 à environ 57% en 2003-04 avec toutefois des disparités importantes selon le genre et les régions. En effet, pour l'année 2003-04, dans six des neuf régions le taux de scolarisation net des garçons a été supérieur à celui des filles et dans trois des neuf régions cet indicateur a été supérieur de 60%.

En ce qui concerne l'analphabétisme, on constate que 63,4% de la population bissau-guinéenne est analphabète avec un net désavantage pour les femmes dont le taux d'alphabétisation n'était que de 16,7% contre 23,8% pour les hommes. Des différences existent également entre les régions, Bafata, Oio et Gabu étant les régions où l'alphabétisation est la moins avancée avec respectivement des taux d'alphabétisation d'à peine 11,8%, 13,8% et 17,5%.

La mortalité infanto juvénile et maternelle

La situation de la mortalité infantile et infanto juvénile a peu évolué depuis 1999. La mortalité infantile est passée d'un taux de 124‰ en 1999 à 122‰ en 2005 tandis que le taux de mortalité infanto juvénile est passé de 203‰ à 205‰. Le paludisme et les maladies diarrhéiques sont les principales causes de ces taux très élevés de mortalité infantile et infanto juvénile (PNDS 1998-2002). L'état sanitaire des enfants serait également aggravé par la malnutrition. En effet, 25% environ des enfants de moins de 5 ans aurait un poids en dessous de leur âge, 30% aurait un retard de croissance et plus de 10% serait frappé de maigreur par rapport à la taille (enquête MICS – Multiple Indicator Cluster Survey - , 2000). La faiblesse des dépenses de

santé, du nombre de médecins par habitant, de l'éducation de la mère figurent parmi les facteurs qui expliquent l'importance de la mortalité infantile et infanto juvénile en Guinée-Bissau.

S'agissant de la mortalité maternelle, des enquêtes diverses de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en Guinée-Bissau montrent que le taux de mortalité maternelle était d'environ 822 décès pour 100.000 accouchements en 1999. La mortalité maternelle aurait pour principales causes l'hémorragie, la dystocie, l'infection, l'avortement et l'éclampsie. Ce taux de mortalité maternelle élevé serait également dû à la faible couverture des consultations prénatales des femmes enceintes surtout si on prend en compte la troisième visite et assistance d'accouchements. En effet, le taux de couverture de consultations prénatales des femmes enceintes (3ème visite) et les accouchements assistés en 2003 serait respectivement de 44% et de 26,8%.

Le VIH/SIDA

S'agissant du VIH/SIDA, l'analyse faite dans le cadre du Plan Stratégique National 2003-2007 de Lutte Contre le SIDA (PNLS), montre que le nombre de personnes infectées par cette maladie était en 2001 de 33900 avec 20400 pour le VIH1 et 13200 pour le VIH2, soit une prévalence de 4% et 2,7%. Cette situation place la Guinée-Bissau parmi l'un des rares pays où coexistent les deux types de virus. La plus forte prévalence du VIH1 se manifesterait dans les régions de Bafata, Cacheu et Gabu tandis que celle du VIH2 serait plus localisée dans les régions de Bafata, Gabu et Bissau (PNLS, SIDA « sentinela », 2001). Les registres des cas d'infection par le système de contrôle et de collecte d'informations pour le suivi du SIDA dans le pays est centré plus sur les femmes enceintes qui constituent la clientèle la plus régulière des services de santé.

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement constitue un problème majeur en Guinée-Bissau avec des graves conséquences en matière de santé publique. Selon les conclusions de l'enquête ILAP réalisée en 2002, seulement 56,4% de la population bissau-guinéenne avait accès à l'eau potable (eau canalisée, fontaines publiques, puits et sources d'eau protégées et citernes). Dans les centres urbains seulement 36% de la population était approvisionnée en eau potable contre 68% dans les zones rurales. Selon cette même enquête, la proportion de la population pauvre ayant accès à l'eau potable était inférieure à celle de la population non-pauvre, soit respectivement 51,9% et 57,7%. La faible couverture en eau potable des grands centres urbains, notamment de la ville de Bissau, serait dû à la fréquence des pannes, la discontinuité de l'approvisionnement en énergie électrique, l'insuffisance du réseau de distribution et sa destruction partielle qui

causerait des pertes estimées à 70% de la quantité d'eau effectivement produite.
En matière d'assainissement les estimations de la Banque Mondiale montrent qu'en 2002 seulement 34% de la population urbaine en avait accès et environ 37% de la population bénéficiait d'installations sanitaires. L'enquête ILAP de 2002 a permis de constater que 34,8% des ménages au niveau national n'ont pas de toilettes, cette proportion serait de 63,4% pour la région de Oio. S'agissant de la collecte et l'évacuation des déchets, la ville de Bissau ne dispose que d'un système très rudimentaire qui ne répond pas aux nécessités en termes d'assainissement. Dans les régions, la collecte des ordures est rare et occasionnelle, la plus part du temps effectuée seulement au niveau des marchés de certaines villes comme Gabu, Bafata et Canchungo. De façon générale il n'existe pas des dépôts d'ordures municipaux avec traitement des déchets ni de système d'égouts domestiques. Le problème de l'assainissement en Guinée-Bissau représente un réel danger pour la santé publique dans la mesure où il constitue une source de foyers de maladies notamment le paludisme et le choléra. Ainsi, en 2005 plus de 20000 personnes ont été contaminées par le choléra dont 450 morts confirmées.

L'amélioration de la situation économique et sociale de la Guinée-Bissau nécessite la mise en oeuvre de politiques et stratégies qui visent la lutte contre la pauvreté et la réalisation de progrès substantiels dans l'atteinte des OMD. A cet effet, le pays s'est doté en août 2004, dans le cadre d'un processus participatif, d'un document de stratégie de réduction de la pauvreté (DENARP), révisé en octobre 2005 afin d'intégrer, entre autres, la perspective des OMD, la transversalité du VIH/SIDA et d'affiner les axes sectoriels. Les principaux axes du DENARP sont :

- Renforcer la gouvernance et la stabilité macroéconomique. Cet axe met l'accent sur la nécessité d'assainir les finances publiques, de réformer la fonction publique, de consolider l'Etat de droit et l'appareil judiciaire et d'appuyer la décentralisation et la concertation sociale ;

- promouvoir la croissance économique et la création d'emplois, à travers l'assainissement du climat des affaires, la stimulation des secteurs productifs, la promotion de la diversification et de la compétitivité de l'économie et le développement des infrastructures économiques ;

- augmenter l'accès aux services sociaux et aux infrastructures de base par le renforcement de l'investissement dans le capital humain tant au niveau de l'éducation que de la santé mais également par l'amélioration de l'assainissement et l'augmentation des capacités d'offre d'eau potable ;

- améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables par un meilleur accès aux services sociaux de base, l'appui aux activités génératrices de revenus, la garantie d'une scolarisation universelle et une meilleure prise en charge des malades du SIDA.

En vue de rendre opérationnel le DENARP, un programme d'action pluriannuel 2006-2008 et un programme triennal d'investissements publics 2006-08 ont été élaborés. Ces documents comportent les projets et les actions censées permettre une meilleure traduction dans les faits des objectifs visés.

Etant donné la faiblesse des ressources de financement interne et le déficit considérable des finances publiques, la réalisation de la stratégie de réduction de la pauvreté nécessitera le recours aux ressources de financement externe. En effet, seulement 12% des 427,7 millions de dollars US prévus dans le DENARP sont assurés. Dans cette perspective, le gouvernement entend organiser une Table Ronde des partenaires au développement avec l'appui du PNUD dès que les conditions politiques le permettront. La tenue d'une Table Ronde est à la fois indispensable pour la mise en ouvre des réformes préconisées dans le DENARP mais également pour la reprise d'une coopération financière normale avec les institutions financières internationales. Avec le FMI, il s'agira notamment de négocier le passage du Staff-Monitored Program à un programme dans le cadre d'une assistance d'urgence post-conflit.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES
UNITÉ POLITIQUES ET STRATÉGIES

Dirección del trabajo principal
Línea 2 de dirección
Línea 3 de dirección
Línea 4 de dirección

Teléfono: 555-555-5555
Fax: 555-555-5555
Correo: alguien@example.com